

Mesurer la distance à parcourir pour atteindre les cibles des ODD – Belgique

La Belgique a déjà atteint 25 des 130 cibles des ODD pour lesquelles des données comparables sont disponibles et, sur la base des tendances récentes, devrait atteindre 9 cibles supplémentaires d'ici à 2030 (Graphique 1). Comme la quasi-totalité des pays de l'OCDE, la Belgique a déjà atteint (ou est sur le point d'atteindre) la plupart des cibles liées à la satisfaction des besoins fondamentaux et à la mise en œuvre des outils et cadres politiques mentionnés dans le Programme 2030 (voir les détails dans le Tableau 1). Elle dépasse également les autres pays de l'OCDE pour de nombreuses cibles, principalement dans les catégories Prospérité et Planète. Cependant, certains défis subsistent, comme la réduction de l'impact négatif de l'agriculture sur l'environnement.

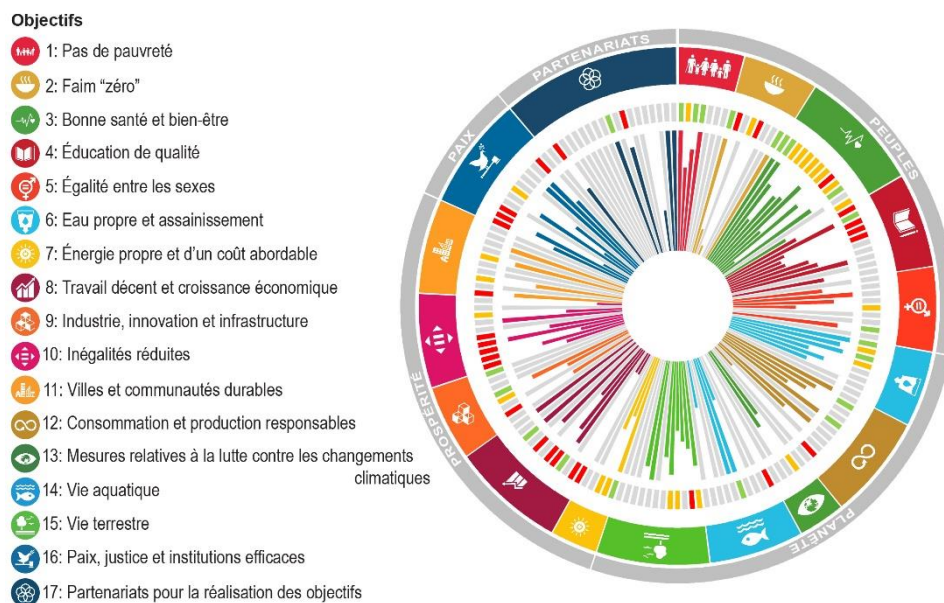
Cette fiche pays présente un tour d'horizon de certains des points forts et des défis de la Belgique au regard des cibles des ODD. En tant que tel, il diffère des examens nationaux volontaires ou d'autres processus de communication d'informations. Afin d'assurer la comparabilité au niveau international, cette évaluation s'appuie sur le cadre mondial d'indicateurs et sur des données provenant de la *base de données mondiale sur les ODD* et des bases de données de l'OCDE. Les examens nationaux volontaires utilisent généralement des indicateurs nationaux qui reflètent la situation du pays et sont plus à jour (Voir la section Comment lire ce profil pays ? qui fournit quelques informations méthodologiques sur les profils nationaux).

Graphique 1. Distance de la Belgique par rapport aux objectifs des ODD inclus dans ce rapport

Niveau actuel : les barres montrent le niveau actuel des progrès accomplis pour chaque cible disponible. Plus la barre est longue, plus la distance qui reste à parcourir pour atteindre la cible d'ici à 2030 est courte. Les couleurs correspondent aux objectifs.

Évaluation de la situation : le cercle extérieur représente l'état d'avancement des travaux à l'aide de signaux de couleur.

- La cible est atteinte ou sur le point de l'être
- Des progrès ont été accomplis mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
- Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
- Données inexistantes (ou insuffisantes)



Source : Toutes les données sont reprises et adaptées de UNDESA (2021), *Base de données mondiale sur les ODD*, <https://unstats.un.org/sdgs/unsdg> et de OCDE (2021), *OECD.Stat*, <https://stats.oecd.org/> (consultés le 29 octobre 2021).

Principaux points forts

En moyenne, le bien-être matériel est relativement bon. Si la croissance du PIB et de la productivité du travail a été modérée (cibles 8.1 et 8.2), le salaire horaire moyen est élevé (22 USD PPA en 2018) et le taux de chômage est relativement faible, à 6 % en 2020 (cible 8.5). Bien que la Belgique n'ait pas beaucoup progressé en matière de réduction de la pauvreté (cibles 1.2 et 10.2), l'effet redistributif des impôts et des transferts est parmi les plus élevés de l'OCDE (cible 10.4) et la couverture de la protection sociale est assez complète (cible 1.3).

La productivité matérielle est élevée et la gestion des déchets municipaux est efficace. Plus de la moitié des déchets municipaux sont réintroduits dans l'économie, ce qui fait de la Belgique l'un des pays les plus performants dans ce domaine (cibles 11.6 et 12.5). La Belgique est l'un des rares pays de l'OCDE à être parvenu à réduire de manière significative la production de déchets municipaux malgré la croissance économique et démographique de la dernière décennie. L'économie de la Belgique est par ailleurs moins exigeante en ressources que celle de nombreux pays de l'OCDE (cibles 8.4 et 12.2). Au cours de la dernière décennie, la consommation intérieure de matières a diminué, tandis que le PIB a augmenté, ce qui a entraîné une hausse de la productivité matérielle. En outre, si la Belgique reste au-dessus de la limite recommandée par l'OMS de 10 µg par mètre cube, l'exposition moyenne de la population aux PM_{2.5} dans les zones métropolitaines a diminué au cours des deux dernières décennies (cible 11.6).

La Belgique a presque atteint les objectifs d'Aichi pour 2020, à savoir protéger au moins 17 % de la superficie terrestre, et dépasse largement l'objectif de 10 % pour la protection des zones côtières et marines. En 2020, les zones protégées couvraient 16 % du territoire de la Belgique, et plus d'un tiers de ses zones marines. La Belgique est ainsi proche d'atteindre la cible 15.1 sur la protection des écosystèmes terrestres, et remplit largement la cible 14.5 sur la protection des écosystèmes marins. De plus, les trois quarts des zones terrestres, d'eau douce et marines considérées comme essentielles à la biodiversité sont protégées. L'état de conservation des principales espèces est généralement meilleur que dans les autres pays de l'OCDE (cible 15.5).

Principaux défis

Les déterminants non médicaux de la santé affectent les résultats en matière de santé. En 2018, environ un adulte sur sept en Belgique fumait du tabac quotidiennement, contre plus d'un sur cinq dix ans auparavant. Cependant, la malnutrition augmente et une personne sur cinq est considérée comme obèse (cible 2.2). Le taux de suicide est élevé mais en baisse (cible 3.4), et la consommation d'alcool est similaire à la moyenne de l'OCDE (cible 3.5). La couverture des soins de santé est quasi universelle, mais l'accès aux services de santé est plus difficile pour les groupes vulnérables ; les dépenses de santé dépassent 10 % des dépenses totales des ménages pour environ 10 % de la population (cible 3.8).

Les pressions environnementales dues au secteur agricole restent élevées. Les excédents d'azote par hectare de terres agricoles ont diminué au cours des deux dernières décennies, mais ils restent parmi les plus élevés des pays de l'OCDE, près de deux fois supérieurs à la moyenne de l'OCDE (cible 2.4). La Belgique est également loin d'atteindre les cibles concernant la préservation des espèces locales (cible 2.5) et la pollution marine (cible 14.1). Sur ce dernier point, la Belgique fait partie des pays de l'OCDE qui ont la plus grande distance à parcourir pour atteindre la cible, avec une forte pollution par les nutriments (mesurée par des écarts élevés et extrêmes de la chlorophylle-a) et de grandes quantités de déchets sur les côtes.

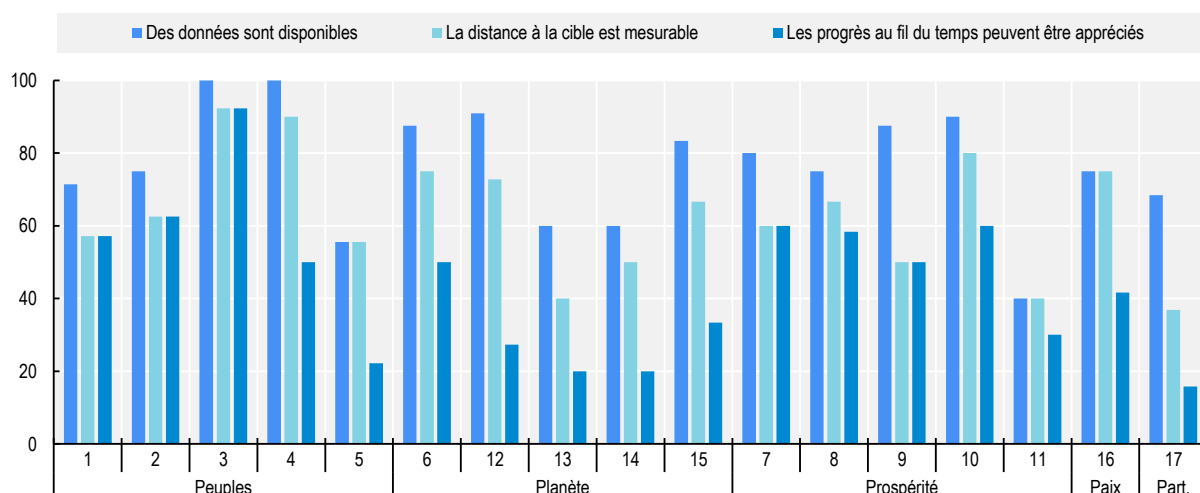
Il reste une marge de progression concernant le niveau des compétences et la réduction des inégalités. Si la Belgique est au-dessus de la moyenne de l'OCDE en ce qui concerne les résultats des élèves (cible 4.1), un élève sur cinq ne possède pas les compétences minimales en lecture ou en mathématiques. Par ailleurs, les différences de milieu socio-économique, de sexe, de lieu de résidence et

de statut au regard de l'immigration explique une grande partie des disparités dans les résultats scolaires (cible 4.5). En ce qui concerne la population adulte, le taux de participation à l'éducation et à la formation formelles et non formelles est légèrement inférieur à la moyenne de l'OCDE. Il en est de même pour la proportion d'adultes ayant des compétences en technologies de l'information et de la communication. En matière d'inclusion, plus d'un tiers de la population pense que la Belgique n'est pas un bon endroit où vivre pour les minorités ethniques et raciales (cible 10.3). En ce qui concerne la réduction inégalités entre les pays, la Belgique est loin d'atteindre la cible 10.a sur l'application de la franchise de droits, seulement 53 % des lignes tarifaires appliquées aux importations en provenance des pays les moins avancés étant à droits nuls en 2019, ainsi que la cible 10.c sur la réduction du coût des envois de fonds des immigrés.

Lacunes statistiques

Comme dans de nombreux autres pays de l'OCDE, la disponibilité des données reste un obstacle pour mesurer les distances par rapport aux cibles (voir le chapitre de synthèse pour plus de détails). Pour la Belgique, les données disponibles au niveau des différents indicateurs permettent de couvrir 130 des 169 cibles. Comme indiqué dans le Graphique 2, la couverture des indicateurs est inégale selon les 17 objectifs. Si la plupart des cibles de huit objectifs (dans les catégories Peuples, Planète et Prospérité) sont couvertes (avec une couverture des indicateurs supérieure à 80 %), la couverture est bien plus faible pour l'objectif 11 sur les villes, dont seulement 40 % des cibles sont couvertes. Les lacunes dans les données sont plus flagrantes en ce qui concerne les indicateurs de performance, c'est-à-dire à l'exclusion de ceux qui fournissent des informations contextuelles. Dans ce cas, la couverture ne dépasse 80 % que pour les objectifs 3 sur la santé, 4 sur l'éducation et 10 sur la réduction des inégalités. En outre, pour sept objectifs, principalement dans la catégorie Planète (objectifs 12, 13, 14 et 15) mais aussi pour les objectifs sur l'égalité des sexes (objectif 5), les villes (11) et les partenariats (17), les données sont insuffisantes pour suivre les avancées accomplies pour plus de deux cibles sur trois.

Graphique 2. Pourcentage de cibles du Programme 2030 couvertes par un indicateur au moins en Belgique, par objectif



Note : le chiffre représente le pourcentage de cibles couvertes par un indicateur au moins en France, pour chaque ODD. Les nombres de 1 à 17 correspondent aux objectifs : 1. Pas de pauvreté, 2. Faim « zéro », 3. Bonne santé et bien-être, 4. Éducation de qualité, 5. Égalité entre les sexes, 6. Eau propre et assainissement, 7. Énergie propre et d'un coût abordable, 8. Travail décent et croissance économique, 9. Industrie, innovation et infrastructure, 10. Inégalités réduites, 11. Villes et communautés durables, 12. Consommation et production responsables, 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, 14. Vie aquatique, 15. Vie terrestre, 16. Paix, justice et institutions efficaces, 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs. Ces objectifs sont regroupés sous cinq grands thèmes (les « 5P ») : les peuples, la planète, la prospérité, la paix et les partenariats. Au-delà de la disponibilité des données, d'autres lacunes statistiques, par exemple en ce qui concerne l'actualité ou la granularité des données, doivent également être prises en compte. Par exemple, faute de données suffisantes, les effets de la pandémie sur l'éloignement des cibles et les trajectoires suivies à l'heure actuelle peuvent ne pas être pris en compte dans nos estimations. Source : Toutes les données sont reprises et adaptées de UNDESA (2021), *Base de données mondiale sur les ODD*, <https://unstats.un.org/sdgs/unsdg> et de OCDE (2021), *OECD.Stat*, <https://stats.oecd.org/> (consultés le 29 octobre 2021).

Informations détaillées

Si certaines cibles des ODD sont, en moyenne, sur le point d'être atteintes, les performances sont très inégales entre les 17 Objectifs du Programme 2030 pour le développement durable. Le Tableau 1 présente une vue d'ensemble des progrès de la Belgique vers les cibles, sur la base des données disponibles pour chacun des 17 Objectifs. Il montre que les distances par rapport aux cibles et les tendances dans le temps diffèrent considérablement, même si l'on considère un objectif spécifique.

Tableau 1. Distance de la Belgique par rapport aux cibles et tendances récentes

| Objectif | Cible | Intitulé court | Distance par rapport à la cible (unité normalisée) | Évaluation de la tendance | Distance moyenne de l'OCDE (unité normalisée) | Évaluation de la tendance de l'OCDE |
|----------|-------|---------------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| 1 | 1.1 | Extrême pauvreté | 0.00 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être | 0.00 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être |
| 1 | 1.2 | Pauvreté sous toutes ses formes | 0.92 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible | 1.41 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD |
| 1 | 1.3 | Protection sociale | 0.45 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être | 0.80 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD |

| Objectif | Cible | Intitulé court | Distance par rapport à la cible (unité normalisée) | Évaluation de la tendance | Distance moyenne de l'OCDE (unité normalisée) | Évaluation de la tendance de l'OCDE |
|----------|-------|--------------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | 1.4 | Accès aux services de base | 0.00 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être | 0.00 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être |
| 2 | 2.1 | Faim | 0.04 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être | 0.28 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD |
| 2 | 2.2 | Malnutrition | 2.36 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD | 2.46 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD |
| 2 | 2.4 | Production durable | 2.75 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible | 1.34 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD |
| 2 | 2.5 | Diversité des semences et des animaux d'élevage* | 4.54 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD | 3.59 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD |
| 2 | 2.c | Anomalies des prix alimentaires | 0.00 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être | 0.00 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être |
| 3 | 3.1 | Mortalité maternelle | 0.00 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être | 0.00 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être |
| 3 | 3.2 | Décès de nouveau-nés et d'enfants | 0.00 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être | 0.00 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être |
| 3 | 3.3 | Maladies transmissibles | 0.57 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible | 0.56 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible |
| 3 | 3.4 | Mortalité prématurée | 1.58 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible | 1.26 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible |
| 3 | 3.5 | Prévention de l'abus de substances | 0.74 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible | 0.63 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible |
| 3 | 3.6 | Accidents de la route* | 0.65 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible | 0.78 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible |
| 3 | 3.7 | Accès aux soins de santé sexuelle | 0.12 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible | 0.58 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible |
| 3 | 3.8 | Couverture sanitaire | 1.62 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible | 1.79 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible |
| 3 | 3.9 | Décès et maladies dus à la pollution | 0.49 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD | 0.55 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD |
| 3 | 3.a | Tabagisme | 2.59 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible | 2.65 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible |
| 3 | 3.b | Vaccination | 0.30 | La cible est atteinte ou | 0.37 | La cible est atteinte ou |

| Objectif | Cible | Intitulé court | Distance par rapport à la cible (unité normalisée) | Évaluation de la tendance | Distance moyenne de l'OCDE (unité normalisée) | Évaluation de la tendance de l'OCDE |
|----------|-------|-------------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| | | | | sur le point de l'être | | sur le point de l'être |
| 3 | 3.d | Préparation aux urgences sanitaires | 1.23 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible | 1.19 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être |
| 4 | 4.1 | Enseignement primaire et secondaire | 0.99 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD | 1.17 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD |
| 4 | 4.2 | Éducation préscolaire | 0.00 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être | 0.24 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être |
| 4 | 4.3 | Formation tout au long de la vie | 1.45 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD | 1.25 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD |
| 4 | 4.4 | Compétences nécessaires à l'emploi | 1.58 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD | 1.23 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD |
| 4 | 4.5 | Inégalités dans le domaine de l'éducation | 1.51 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD | 1.49 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD |
| 4 | 4.6 | Aptitude des adultes à lire, écrire et compter | 0.94 | n.d. | 1.57 | n.d. |
| 4 | 4.7 | Compétences pour le développement durable | 0.74 | n.d. | 1.04 | n.d. |
| 4 | 4.a | Établissements scolaires | 0.00 | n.d. | 0.05 | n.d. |
| 4 | 4.c | Formation des enseignants | 0.67 | n.d. | 0.60 | n.d. |
| 5 | 5.2 | Violence à l'égard des femmes | 0.75 | n.d. | 0.89 | n.d. |
| 5 | 5.3 | Pratiques préjudiciables | 0.00 | n.d. | 1.37 | n.d. |
| 5 | 5.4 | Tâches familiales et domestiques non rémunérées | 0.48 | n.d. | 1.79 | n.d. |
| 5 | 5.5 | Participation des femmes | 1.43 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible | 1.89 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible |
| 5 | 5.b | Autonomisation des femmes | 0.36 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être | 0.53 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être |
| | 6.1 | Accès à l'eau potable | 0.00 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être | 0.15 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être |
| 6 | 6.2 | Traitement des eaux usées | 0.22 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible | 0.35 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible |
| 6 | 6.3 | Qualité de l'eau | 0.10 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être | 0.79 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être |
| 6 | 6.4 | Utilisation efficace des ressources en eau | 0.95 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible | 0.54 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible |
| 6 | 6.5 | Gestion des ressources en eau | 0.51 | n.d. | 0.98 | n.d. |
| 6 | 6.6 | Écosystèmes liés à l'eau* | 0.91 | n.d. | 2.18 | n.d. |

| Objectif | Cible | Intitulé court | Distance par rapport à la cible (unité normalisée) | Évaluation de la tendance | Distance moyenne de l'OCDE (unité normalisée) | Évaluation de la tendance de l'OCDE |
|----------|-------|--------------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| 7 | 7.1 | Accès à l'énergie | 0.00 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être | 0.00 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être |
| 7 | 7.2 | Énergie propre | 1.43 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible | 0.62 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible |
| 7 | 7.3 | Efficacité énergétique | 1.04 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible | 0.98 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible |
| 8 | 8.1 | Croissance du PIB | 2.42 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD | 1.89 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD |
| 8 | 8.2 | Productivité | 2.43 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD | 1.77 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD |
| 8 | 8.4 | Empreinte matérielle | 0.16 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être | 0.82 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible |
| 8 | 8.5 | Emploi | 0.49 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD | 0.97 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD |
| 8 | 8.6 | Jeunes sans emploi et sortis du système éducatif | 1.48 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD | 1.69 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD |
| 8 | 8.8 | Droits du travail | 0.32 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD | 0.80 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible |
| 8 | 8.10 | Institutions financières | 0.00 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être | 0.45 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être |
| 8 | 8.b | Stratégie en faveur de l'emploi des jeunes | 0.00 | n.d. | 0.45 | n.d. |
| 9 | 9.2 | Industrie durable | 1.31 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD | 0.95 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD |
| 9 | 9.4 | Impact sur l'environnement | 1.28 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible | 0.87 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible |
| 9 | 9.5 | Recherche et développement | 0.35 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être | 1.06 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible |
| 9 | 9.c | TIC | 0.00 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être | 0.36 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible |
| 10 | 10.1 | Distribution des revenus | 1.48 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de | 1.23 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de |

| Objectif | Cible | Intitulé court | Distance par rapport à la cible (unité normalisée) | Évaluation de la tendance | Distance moyenne de l'OCDE (unité normalisée) | Évaluation de la tendance de l'OCDE |
|----------|-------|---------------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| | | | | l'ODD | | l'ODD |
| 10 | 10.2 | Intégration sociale | 0.88 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD | 1.54 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD |
| 10 | 10.3 | Inégalité des résultats | 1.91 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD | 1.27 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible |
| 10 | 10.4 | Redistribution | 0.07 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD | 1.12 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD |
| 10 | 10.5 | Marchés financiers | 1.15 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD | 0.90 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD |
| 10 | 10.7 | Migrations | 0.00 | n.d. | 0.69 | n.d. |
| 10 | 10.a | Lignes tarifaires | 1.61 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible | 0.93 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible |
| 10 | 10.c | Envois de fonds | 2.38 | n.d. | 2.21 | n.d. |
| 11 | 11.1 | Logement | 0.30 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD | 0.80 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD |
| 11 | 11.3 | Urbanisation | 0.81 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible | 1.19 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible |
| 11 | 11.6 | Impact environnemental des villes | 0.20 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible | 0.49 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible |
| 11 | 11.a | Politiques urbaines | 0.00 | n.d. | 0.23 | n.d. |
| 12 | 12.1 | Conso. et prod. durables | 0.00 | n.d. | 0.00 | n.d. |
| 12 | 12.2 | Utilisation rationnelle des ressources naturelles | 0.39 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être | 0.87 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible |
| 12 | 12.3 | Gaspillage alimentaire | 0.59 | n.d. | 1.36 | n.d. |
| 12 | 12.4 | Produits chimiques et déchets dangereux* | 1.05 | n.d. | 1.02 | n.d. |
| 12 | 12.5 | Production de déchets | 0.00 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être | 0.66 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible |
| 12 | 12.7 | Pratiques de passation de marchés publics | 0.00 | n.d. | 0.00 | n.d. |
| 12 | 12.8 | Éducation au développement durable | 0.74 | n.d. | 1.04 | n.d. |
| 12 | 12.b | Tourisme durable | 2.38 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de | 1.87 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de |

| Objectif | Cible | Intitulé court | Distance par rapport à la cible (unité normalisée) | Évaluation de la tendance | Distance moyenne de l'OCDE (unité normalisée) | Évaluation de la tendance de l'OCDE |
|----------|-------|---------------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| | | | | l'ODD | | l'ODD |
| 13 | 13.2 | Émissions de gaz à effet de serre | 1.04 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible | 1.15 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible |
| 13 | 13.3 | Éducation au développement durable | 0.74 | n.d. | 1.04 | n.d. |
| 14 | 14.1 | Pollution marine** | 3.85 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD | 1.84 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible |
| 14 | 14.4 | Surpêche et pêche INN* | 1.87 | n.d. | 1.78 | n.d. |
| 14 | 14.5 | Zones marines protégées* | 0.00 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être | 0.38 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible |
| 14 | 14.6 | Subventions à la pêche nuisant à l'environnement* | 0.00 | n.d. | 0.36 | n.d. |
| 14 | 14.b | Pêche artisanale | 1.80 | n.d. | 1.64 | n.d. |
| 15 | 15.1 | Préservation des écosystèmes* | 0.38 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible | 0.74 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible |
| 15 | 15.2 | Gestion durable des forêts* | 0.81 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD | 0.60 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être |
| 15 | 15.3 | Lutte contre la désertification | 1.00 | n.d. | 1.04 | n.d. |
| 15 | 15.4 | Écosystèmes de montagne | 1.27 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible | 0.73 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible |
| 15 | 15.5 | Espèces menacées* | 0.17 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible | 1.20 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD |
| 15 | 15.6 | Utilisation des ressources génétiques | 0.61 | n.d. | 0.78 | n.d. |
| 15 | 15.8 | Espèces exotiques envahissantes* | 0.00 | n.d. | 0.30 | n.d. |
| 15 | 15.9 | Planification nationale et locale* | 0.32 | n.d. | 0.54 | n.d. |
| 16 | 16.1 | Violence et mortalité associée | 0.97 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD | 0.66 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible |
| 16 | 16.2 | Violence à l'égard des enfants | 0.43 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD | 0.65 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD |
| 16 | 16.3 | État de droit | 2.27 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD | 2.33 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD |
| 16 | 16.5 | Corruption et pots-de-vin | 0.28 | n.d. | 0.17 | n.d. |

| Objectif | Cible | Intitulé court | Distance par rapport à la cible (unité normalisée) | Évaluation de la tendance | Distance moyenne de l'OCDE (unité normalisée) | Évaluation de la tendance de l'OCDE |
|----------|-------|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| 16 | 16.6 | Institutions responsables | 2.14 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible | 2.26 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible |
| 16 | 16.7 | Prise de décision inclusive | 1.18 | n.d. | 1.85 | n.d. |
| 16 | 16.9 | Identité juridique pour tous | 0.00 | n.d. | 0.00 | n.d. |
| 16 | 16.10 | Accès à l'information | 0.00 | n.d. | 0.00 | n.d. |
| 16 | 16.a | Institutions nationales | 0.77 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD | 0.54 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être |
| 17 | 17.2 | Aide publique au développement | 0.70 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD | 0.94 | Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible |
| 17 | 17.10 | Système commercial multilatéral | 0.01 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être | 0.45 | La cible est atteinte ou sur le point de l'être |
| 17 | 17.12 | Accès au marché pour les pays les moins avancés | 0.26 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD | 0.72 | Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD |
| 17 | 17.15 | Souveraineté nationale pour appliquer des politiques d'élimination de la pauvreté | 3.66 | n.d. | 2.32 | n.d. |
| 17 | 17.16 | Partenariat mondial pour le développement durable | 1.98 | n.d. | 0.89 | n.d. |
| 17 | 17.18 | Capacités statistiques | 0.00 | n.d. | 0.09 | n.d. |
| 17 | 17.19 | Renforcement des capacités statistiques | 0.00 | n.d. | 0.11 | n.d. |

Note : * se rapporte aux cibles dont l'échéance est fixée à 2020. ** se rapporte aux cibles dont l'échéance est fixée à 2025. La moyenne de l'OCDE correspond à la moyenne simple des pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données.

Source : Toutes les données sont reprises et adaptées de UNDESA (2021), *Base de données mondiale sur les ODD*, <https://unstats.un.org/sdgs/unsdq> et de OCDE (2021), *OECD.Stat*, <https://stats.oecd.org/> (consultés le 29 octobre 2021).

Comment lire ce profil pays ?

Le rapport de l'OCDE *Mesurer la distance à parcourir pour atteindre les cibles des ODD* évalue la distance que les pays de l'OCDE doivent parcourir pour atteindre les cibles des ODD pour lesquelles des données sont actuellement disponibles. Il cherche également à déterminer si les pays se rapprochent ou s'éloignent des cibles, et s'ils sont susceptibles de respecter leurs engagements d'ici à 2030, sur la base d'une analyse des tendances récentes et de la volatilité observée des différents indicateurs.

Comme la plupart des auteurs et des organisations internationales, ce rapport adopte un modèle de croissance géométrique plutôt simple pour évaluer la direction et le rythme des changements récents dans le contexte des ODD. Cependant, plutôt que de faire des estimations directes de la valeur de l'indicateur d'ici à 2030, il modélise la probabilité d'atteindre un niveau donné en utilisant une simulation de Monte-Carlo.

Si le rapport propose une vue d'ensemble de la situation actuelle des pays de l'OCDE dans leur ensemble, les profils par pays fournissent quant à eux plus de détails sur les performances et la disponibilité des données pour chaque pays.

Comment lire la roue des ODD de l'OCDE ?

Pour progresser vers la réalisation des ODD, il est indispensable d'appréhender parfaitement les points forts et les points faibles des pays au regard des 169 cibles du Programme 2030. Le Graphique 1 montre **la progression actuelle** (cercle intérieur ; plus la barre est longue, plus la distance qui reste à parcourir est courte) **et indique en outre si les pays de l'OCDE sont en bonne voie** (ou progressent tout du moins) pour accomplir leurs engagements d'ici 2030 (cercle extérieur).

La longueur de chaque barre indique le niveau actuel de progression vers chaque cible. Comme indiqué dans l'annexe méthodologique, la distance des pays par rapport à la cible est mesurée comme « l'écart normalisé » entre la situation actuelle d'un pays et la cible à atteindre. Pour chaque indicateur, l'unité de mesure normalisée correspond à l'écart-type observé entre les pays de l'OCDE au cours de l'année de référence (c'est-à-dire l'année la plus proche de 2015). Par conséquent, plus la barre est longue, plus la distance restant à parcourir pour atteindre la cible d'ici 2030 est courte. Les couleurs des barres se rapportant aux différentes cibles font référence aux objectifs auxquels elles se rapportent.

Le cercle extérieur montre les performances des pays de l'OCDE dans le temps et la probabilité qu'ils atteignent les différentes cibles d'ici à 2030, en se fondant sur les tendances observées pour les différents indicateurs. Il utilise les couleurs des feux de signalisation pour classer la progression vers la cible :

- sont désignés en vert les pays qui (en fonction de l'évolution récente des différents indicateurs) devraient atteindre la cible en 2030 s'ils maintiennent leur rythme de progression actuel (ce qui signifie que plus de 75 % des projections (aléatoires) pointent vers une cible atteinte) ;
- sont désignés en jaune les pays dont le rythme de progression actuel est insuffisant pour atteindre la cible d'ici à 2030 (ce qui signifie que moins de 75 % des projections aléatoires atteignent la cible, tandis que le coefficient de corrélation entre l'indicateur et l'année est élevé et statistiquement significatif, ce qui donne à penser qu'une tendance pourrait être déglagée) ; et
- sont désignés en rouge les pays qui ont stagné dernièrement ou qui se sont éloignés de la cible (ce qui signifie que moins de 75 % des projections aléatoires atteignent la cible, et que le coefficient de corrélation entre l'indicateur et l'année est faible ou non statistiquement significatif, donnant à penser qu'aucune tendance statistique ne peut être déglagée).

Comment lire les sections « Points forts » et « Défis » ?

Afin d'aider ses pays membres à s'orienter dans le Programme 2030 et à fixer leurs propres priorités d'action, ce rapport s'appuie sur une méthodologie unique pour mesurer la distance que les pays de l'OCDE doivent parcourir pour atteindre les cibles des ODD. L'identification des principaux points forts et défis proposés ici repose uniquement sur les performances actuelles :

- Une cible est considérée comme un point fort lorsque la distance par rapport à la valeur finale de la cible est inférieure à 0.5 unité normalisée (c'est-à-dire que la distance est considérée comme faible), ou lorsque le pays est plus proche de la cible que la moyenne de l'OCDE. Par exemple, alors que la distance de la Corée par rapport à la cible 2.2 sur la malnutrition est de 1.4 unité normalisée (c'est-à-dire classée dans la catégorie des distances moyennes), la distance moyenne de l'OCDE est de 2.5 unités normalisées. Par conséquent, la cible 2.2 est considérée comme un point fort pour la Corée.
- Une cible est considérée comme un défi lorsque la distance à la cible est supérieure à 1.5 unité normalisée (c'est-à-dire que la distance est considérée comme grande), ou lorsque le pays est plus loin de la cible que la moyenne de l'OCDE. Par exemple, la distance de l'Estonie par rapport à la cible 4.2 sur l'éducation préscolaire est de 1.1 unité normalisée (soit une distance moyenne), ce qui est supérieur à la distance moyenne de l'OCDE, à 0.24 unité normalisée. La cible 4.2 est donc considérée comme un défi pour la Corée.

Le manque de séries chronologiques cohérentes empêche souvent une évaluation exhaustive des tendances, mais celles-ci sont néanmoins étudiées lorsqu'elles sont disponibles et pertinentes, pour nuancer l'évaluation des performances actuelles.

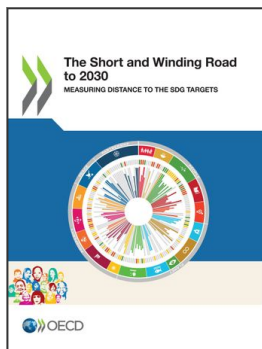
Comment lire la section « Lacunes statistiques » ?

Au total, ce rapport s'appuie sur 537 séries de données pour 183 des 247 indicateurs énumérés dans le cadre mondial d'indicateurs (ou pour de proches substituts de ces indicateurs). Ces indicateurs couvrent 134 des 169 cibles des ODD. Cependant, la couverture des cibles est inégale selon les 17 objectifs et les pays membres de l'OCDE.

Le Graphique 2 résume la disponibilité des données :

- Les barres bleu foncé indiquent la part des *cibles* pour lesquelles au moins un indicateur (y compris les indicateurs fournissant des informations contextuelles) est disponible.
- Les barres bleu clair indiquent la part des *cibles* pour lesquelles il existe, dans le ou les indicateur(s) disponible(s), des indicateurs ayant une orientation normative claire (c'est-à-dire permettant de distinguer les bonnes et les mauvaises performances), qui sont les seuls utilisés pour mesurer les distances par rapport aux cibles.
- Les barres bleu moyen indiquent la part des *cibles* pour lesquelles les progrès dans le temps peuvent être évalués (c'est-à-dire qu'au moins trois observations sont disponibles sur une période de cinq ans).

Tous les concepts et méthodes sont présentés plus en détail dans l'annexe méthodologique.



Extrait de :

The Short and Winding Road to 2030 Measuring Distance to the SDG Targets

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/af4b630d-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2022), « Mesurer la distance à parcourir pour atteindre les cibles des ODD – Belgique », dans *The Short and Winding Road to 2030 : Measuring Distance to the SDG Targets*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9c3532e1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.